

SARL 4G

ASSOUPLEISSANT

Assouplissant linge concentré à usage professionnel



DESCRIPTION :

Préparation à base d'une association de complexes émulsionnants adoucissants à caractères cationiques

FONCTIONS :

COMPOSANTS SELECTIONNES pour leur compatibilité avec les fibres textiles, les couleurs délicates usuelles et l'absence d'effets irritants ou allergiques vis-à-vis de l'épiderme.

Propriétés **ANTISTATIQUES**,

PROTEGE les fibres textiles.

PROCURE douceur, moelleux aux fibres textiles grâce à la présence de dérivés de protéine de soie,

REDONNE la souplesse au linge, vêtements, **FACILITE** le repassage.

REDUIT l'effet agressif de lessives trop alcalines sur les objets, linges et vêtements,

DIMINUE l'électricité statique en sortie de rinçage terminal.

APPORTE une senteur terminale de fraîcheur fruitée agréable aux textiles



CARACTERISTIQUES :

ASPECT PHYSIQUE	Liquide visqueux.
MASSE VOLUMIQUE	996 g/l +/- 20 g/l.
INFLAMMABILITÉ	Non combustible
ODEUR	fruits et épices
COULEUR	Rose
PH pur	3.90
TENSION SUPERFICIELLE à 1 %	49,7 dyne/cm
VISCOSITÉ BROOKFIELD à 24 °c	59 cps – mob. 2 – vit. 100 tr/min

MODE D'EMPLOI ET DOSAGE

- Utilisation manuelle ou en machine uniquement au moment du dernier rinçage.
- Pour 5 Kg de linge : 30 à 40 grammes d'assouplissant.
- En trempage manuel généralement environ 10 millilitres pour 5 litres d'eau.
- Terminer par le rinçage terminal à l'eau claire.

Nota : ne pas verser directement l'assouplissant sur le linge.

Surfaces et fibres textiles sensibles : toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Utilisations réservées aux professionnels

Préparation **non soumise** à l'étiquetage de nocivité toxicité d'après directive européenne en vigueur :

la classification de cette préparation a été exécutée conformément à la directive dite « Toutes Préparations » 1999/45/CE et de ses adaptations. a aussi été pris en compte la directive 2001/59/CE portant 28^{ème} adaptation à la directive 67/548/CE (Substances dangereuses)

Ne pas laisser à la portée des enfants.

. Eviter le contact répété et prolongé du concentré avec l'épiderme en utilisant des gants de ménage.

. En cas de contact avec les yeux, la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un spécialiste si irritation persiste.